

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [11]

Artikel: Une Vaudoise sous-préfète

Autor: sl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

UNE VAUDOISE SOUS-PREFETE

On n'avait jamais vu ça : Mme Dolly Duc, radicale, a été nommée préfet substitue pour le district de Lausanne. Gertrude Girard-Montet, ancienne conseillère nationale, racontait cette anecdote lors d'une conférence l'hiver dernier : ayant demandé à une autorité politique vaudoise pourquoi la préfecture semblait être, de fait, interdite aux femmes, elle s'était vu répondre qu'un préfet doit savoir tenir honorablement son rang... dans les caves de son district !

Or, nous tenons pour certain que Dolly Duc a plus de penchant pour la musique, la littérature, le cinéma et le sport que pour les petits verres de blanc. Et ça ne l'empêchera pas de très bien faire son travail ! — (sl)

EN SOUVENIR D'EUGENIE (GE)

Voilà plus d'une année maintenant qu'Eugénie Chiostergi-Tuscher nous manque. Celle qui a su marquer de son extraordinaire personnalité à la fois l'ancienne et la nouvelle génération des féministes s'éteignait en septembre 1983.

Robert Tuscher, son mari, a offert en son souvenir une fête à ses amis, aux amis d'Eugénie, à leurs amis, dans la nuit du 4 octobre. Fête gaie, chaleureuse et émouvante, à l'image de leur couple.

Merci Robert Tuscher.

Martine et Corinne Chaponnière

GRAND CONSEIL (GE)

A Genève, les enfants de 1re et 2e enfantine (4 et 5 ans) sont soumis, comme tous les autres enfants à la loi qui veut que le samedi matin ne soit pas congé alors que le jeudi l'est tout entier. Dernièrement une votation populaire a confirmé ce fait.

Des parents ont lancé une pétition pour demander que le samedi matin soit congé pour les tout-petits. Cette proposition a été refusée pour plusieurs raisons dont l'une est la suivante : le samedi matin est le seul jour où les parents qui travaillent peuvent participer à la classe. Or les contacts parents-école sont très importants à cet âge.

Les classes enfantines sont facultatives, mais pourtant fréquentées par 90 % à 98 % des enfants. — (jbw)

LA VOIX DES VALAISANNES

Ce 5 octobre 1984, les traditionnelles retrouvailles d'automne dans le cadre du Comptoir de Martigny l'ont montré éloquentement : les Valaisannes sont maintenant en mesure de faire entendre leur voix auprès du gouvernement, grâce à la Commission d'étude pour les questions féminines que préside Mme Marie-Jo de Torrenté ; le contact est établi entre les différentes associations et les diverses régions, grâce au Centre de liaison que dirige Mme Monique Gay qui a mené les débats avec son dynamisme souriant.

Jamais ces rencontres n'avaient connu telle affluence, une atmosphère aussi amicale, et réuni autant de personnalités. Etaient présentes : Françoise Vannay, conseillère nationale et Gabrielle Nanchen, la pionnière valaisanne à l'Assemblée fédérale ; les députées au Grand Conseil : Jacqueline Pont, Cilette Cretton et Regina Mathieu, ainsi qu'Antoinette Bruttin, membre de la Commission fédérale pour les questions féminines.

Le nouveau droit matrimonial, adopté le jour même par les Chambres, était le sujet choisi. Mme Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats et le Dr. Thomas Geiser, de l'Office fédéral de Justice et Police, en analysèrent les principales innovations et présentèrent les régimes matrimoniaux et le droit successoral. ►

... et le samedi matin,

nos agences de Bellevue, de Carouge, des Eaux-Vives, de Florissant, du Grand-Saconnex, de Lancy, de Meyrin, de Moillesulaz, d'Onex, de Plainpalais, de la Servette, de Vernier et de Vésenaz sont à votre disposition.

Banque hypothécaire du canton de Genève
2, place du Molard, 1211 Genève 3, tél. 022 28 00 11

Votre banque cantonale

BCC ◀